



ÉDITO Nouvergies 1999 - 2024

Nouvergies célèbre cette année 25 années d'engagements au service de la transition énergétique. 25 années de production de KWh verts, ... électriques et thermiques !!

Le saviez-vous ?

Lorsque je regarde dans le rétroviseur de l'énergie bas carbone, force est de constater que la France s'est peuplée d'éoliennes, de capteurs solaires thermiques sur nos toitures, de centrales solaires photovoltaïques au sol, d'usines de production de granulés de bois et de centrales hydroélectriques rénovées. Nous avons été un acteur engagé, parfois pionnier, de chacune de ces filières. Les pieds ancrés dans les territoires auprès de nos élus partenaires, nous avons su naviguer au travers des réglementations. En 2006 l'entrée en vigueur des contrats d'obligation d'achat sonnait le départ d'une course aux projets dont l'expansion n'a malheureusement jamais fait l'objet d'un plan de cadrage clair, dans la durée. Moratoire sur le solaire, Zone de Développement Éolien, schéma Régional Éolien aboutissant 15 ans plus tard à la mise en place de Zones d'Accélération dans chaque commune de France dont les premières devraient faire l'objet d'une publication par arrêté préfectoral à la fin du mois d'octobre 2024.

Une nouvelle vague de publication des ZA EnR aura lieu au printemps 2025 pour les communes souhaitant renforcer leur contribution à notre avenir énergétique.

Pour les 25 prochaines années, nous avons l'ambition d'accélérer notre engagement en que producteur EnR indépendant grâce au soutien de

notre président, M. Jean Claude Bourrelier et sa famille en investissant dans un mix énergétique équilibré : 45% d'énergie éolienne, 45% de solaire et 10% d'hydroélectricité sur l'ensemble du territoire national. Cet équilibre doit nous permettre de fournir, en tout temps, le jour, la nuit, qu'il pleuve, qu'il vente... ou pas, une électricité directement issue de notre production. Nouvergies ambitionne d'alimenter directement les territoires, des consommateurs privés, publiques et signera dès novembre 2024 un premier contrat d'autoconsommation collective. Plein d'optimisme pour les années à venir, nous poursuivons notre croissance en valorisant l'expérience acquise et les compétences de nos 40 collaborateurs. Nous poursuivons aussi notre navigation à vue, au gré des prochaines échéances électorales et leurs lots de surprises.

Belle fin d'année et merci de votre confiance

Clément MABIRE, directeur général



PAROLE D'ÉLU

Bientôt la construction de notre parc éolien du Moulin en espérant l'inauguration proche tant attendue. Nous remercions toutes les personnes, toutes les équipes de Nouvergies qui nous ont accompagnés, aidés à la construction de ce parc. Les projets, les études, les changements permanents de loi : heureusement que toute leur énergie dépensée pour répondre à ces contraintes va enfin être récompensée ! Merci à eux.

Marie-Lise Périn, Maire de Lignières les Roye et Xavier Ribaucourt, maire de Laboissière en Santerre



Parc du Moulin : feu vert pour la construction.

Les travaux de construction du parc du Moulin, situé sur les communes de Laboissière en Santerre et de Lignières les Roye dans la Somme vont débuter au début de l'année 2025 avec les opérations de génie civil et de voiries. Le montage des éoliennes est prévu au 3ème trimestre de cette même année avec une mise en service fin 2025.

Rappelons que ce parc est composé de 6 éoliennes pour une puissance installée de 22.8 MW, situées à environ 1km de l'habitation la plus proche. La prévision

de production est estimée à 51 GWh par an ce qui correspond à la consommation en électricité de 23.000 personnes et permet d'économiser 15.000 tonnes de CO₂ par an.

Merci à nos partenaires : Energie Territoires Développement et Alcédo pour leur aide dans le dossier.

[En savoir plus](#)



Chèque territoire d'énergie

UN COUP DE POUCE POUR LES FACTURES D'ÉNERGIE.

Un projet de parc éolien engendre souvent des retombées positives pour les territoires (mesures d'accompagnement, fiscalité, ... pendant toute la durée de vie du projet. Cependant, ces retombées ne sont pas systématiquement partagées avec les habitants des communes concernées qui se sentent exclus.

Nouvergies s'est associé au Fonds Solidarité Environnement Territoires pour un partage équitable de la valeur. Ainsi, en partenariat avec les élus qui en ont émis le souhait, un chèque « territoire d'énergie » sera versé à chaque foyer de la commune sous réserve de produire un justificatif de domicile pour participer à ses dépenses d'énergie.

Il s'agit d'une première en France qui vient de s'ouvrir sur les communes de Laboissière en Santerre et de Lignières les Roye.

Le Fonds SET est un organisme sans but lucratif reconnu d'intérêt général qui intervient en soutien d'actions liées à l'appropriation de la transition énergétique par les territoires.



Randonnée écologique à Villers-Plouich dans le Nord

Dans le cadre du développement du projet éolien situé à La Vacquerie, Nouvergies a invité les habitants de la commune à une randonnée pédagogique et environnementale.

Cette randonnée instructive et familiale a emmené les participants vers le mât de mesure posé début juin à la découverte de la flore et de la faune locale en présence du bureau d'études Planète Verte.

Les études pour ce projet de 3 ou 4 éoliennes vont débuter dans les semaines qui viennent.



ZOOM SUR

Agriculture et énergie : partageons un avenir commun.



Nous sommes conscients des enjeux agricoles de notre temps. Le monde de l'élevage est en perte de vitesse : manque d'attractivité pour les jeunes, revenus qui diminuent, conditions de travail, coût des investissements, contraintes sanitaires croissantes. Pas fatalistes mais réalistes, nous nous sommes engagés à accompagner les filières d'élevage, à favoriser l'installation des jeunes, à entretenir nos paysages et à maintenir la vie dans nos campagnes.

Nos équipes travaillent avec les exploitants agricoles pour créer ou développer leurs activités d'élevages : ovins, caprins, porcins, volailles, petits gibiers, petits cervidés, petits bovins, allaitants élevés dans les prairies équipées de panneaux solaires. Nous élaborons ensemble un projet technique et économique pour qu'il soit compatible avec le temps de travail de chaque agriculteur.

Nous participons au financement des équipements et des infrastructures aux normes et travaillons avec les chambres d'agriculture pour garantir la viabilité des projets dans un cadre de confiance.

Avantages :

- Protection des animaux et des prairies contre les fortes chaleurs.
- Economie en eau, maintien de la ressource fourragère.
- Protection de l'élevage contre les intrusions et les prédateurs.
- Protection des animaux contre les intempéries.

En savoir plus



Une nouvelle passe à poissons

C'est à Port-Lesney dans le Jura que Nouvergies vient de terminer les travaux de sa nouvelle passe à poissons, longue de 35 mètres. Cette passe à macro-rugosités a été réalisée en collaboration avec TP Saillard et GC Bat et représente un investissement de plus de 600 K€. Les travaux ont duré 4 mois avec une mise en eau en septembre 2024. L'objectif premier a été de restaurer la continuité écologique de la Loue, longtemps délaissée, en collaboration avec la DDT et l'OFB.



Dans un deuxième temps, les travaux de la nouvelle centrale en 2025 permettront de multiplier la puissance de production d'électrons verts par 3, mais aussi d'assurer la dévalaison des poissons.

Le saviez-vous ? La Loue abrite une espèce de poisson particulièrement menacée : l'Apron du Rhône. Cette passe lui permettra de remonter le courant de la rivière et de se reproduire en toute sécurité.

En savoir plus



@ILEK

En savoir plus !



Découvrir notre **site internet**



Notre **page LinkedIn**